

Communiqué de presse, 10 juin 2018

Le Parc National du Locarnese a échoué

Seules 2 des 8 communes ont approuvé en votation le Projet de Parc National du Locarnese (TI) aujourd'hui, ce qui signifie que le projet a échoué. Suite à ce refus et au rejet du Parc Adula (GR/TI) en 2016, le Réseau des parcs suisses considère que la création d'un parc national dans le cadre de la législation actuelle n'est pas réaliste et demande au Conseil fédéral de prendre des mesures appropriées.

Aujourd'hui, la population des communes d'Ascona et Bosco Gurin a approuvé le Projet de Parc National du Locarnese, tandis que celle des communes de Brissago, Centovalli, Losone, Onsernone, Ronco s/Ascona et Terre di Pedemonte l'ont rejeté. Ce résultat clair signifie que le second projet de création d'un parc national de nouvelle génération a échoué. S'étendant sur quinze ans, la phase de création se termine donc abruptement et une perspective d'avenir porteuse d'espoir disparaît pour les nombreux défenseurs du projet.

Le Parc National du Locarnese est un projet qui a mis sur pied l'idée de parc national sous une forme aussi adaptée que possible à ses habitants. Suite au vote négatif de ces derniers, le Réseau des parcs suisses considère que la création d'un nouveau parc national dans le cadre de la loi actuelle n'est pas réaliste, d'autant plus que le Parc Adula avait déjà été rejeté dans les urnes en novembre 2016.

Pour cette raison, le Réseau des parcs suisses demande au Conseil fédéral de développer un concept qui explicite le potentiel des aires de protection étendues en Suisse. Cette évaluation du potentiel est pertinente et nécessaire tant au niveau économique qu'écologique. Les régions naturelles emblématiques sont le capital et le moyen de subsistance les plus importants pour le tourisme rural en Suisse ; les parcs nationaux constituent un symbole de ces valeurs économiques à l'échelle mondiale. Ils représentent parallèlement des espaces clés pour la préservation de la biodiversité. À cet égard, le Conseil fédéral a le devoir de montrer comment la Suisse entend atteindre les objectifs d'Aichi, qui sont de consacrer 17% de la superficie du pays aux zones protégées.

Le concept doit définir des pistes qui montrent comment la Suisse veut traiter ses espaces naturels emblématiques et quel rôle est dédié à l'instrument qu'est un parc national.

Suite à ce vote négatif, le Projet de Parc National du Locarnese devrait vraisemblablement conserver son statut de parc candidat jusqu'à la fin de l'année. Le Canton du Tessin décide de la manière dont le projet se termine.

Contact

Christian Stauffer, Directeur du Réseau des parcs suisses, 031 381 43 78 / 079 509 32 89

Photos et cartes

<https://www.parks.swiss/de/medienmitteilungen.php>

Les parcs suisses

Les parcs font partie des paysages naturels et ruraux les plus authentiques de notre pays. Souvent façonnés par l'homme dans le respect de leur environnement, ils se caractérisent par des habitats largement intacts, diversifiés et dynamiques. En plus du Parc National Suisse en Engadine (réserve naturelle), il existe trois catégories de parcs :

- 1) Les nouveaux parcs nationaux, avec leurs zones centrales où la nature évolue librement, et une zone périphérique dans laquelle le paysage rural est exploité de manière durable et préservé.
- 2) Les parcs naturels régionaux qui se distinguent par leur haute valeur paysagère et naturelle. La qualité de la nature et du paysage est préservée, tandis que les activités économiques, axées sur le développement durable, sont développées.
- 3) Les parcs naturels périurbains, situés à proximité des villes, et dont la zone centrale offre des milieux naturels intacts à la flore et la faune. Ils disposent en outre d'une zone de transition permettant des activités de découverte de la nature.

Le Réseau des parcs suisses

Le Réseau des parcs suisses est l'association faitière des parcs et projets de parcs en Suisse. Il représente les parcs au niveau politique à l'échelle fédérale, vis-à-vis des partenaires nationaux et au sein d'associations internationales. Le Réseau est chargé de promouvoir une image positive et la notoriété des parcs et soutient leur développement. Il réalise différents projets dans les domaines de la géoinformation, du tourisme, du paysage ou de l'éducation.

www.parks.swiss